

RCS : PONTOISE  
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

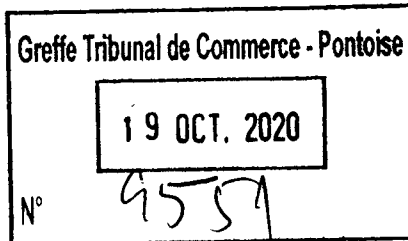
Numéro de gestion : 2013 B 00896  
Numéro SIREN : 451 888 812  
Nom ou dénomination : 2H&C

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2020 sous le numéro de dépôt 9551

SARL 2H&C

20 Rue Lavoisier

95300 PONTOISE



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

## COMPTES ANNUELS du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Pages
- Attestation des comptes	1
<b>DOSSIER FISCAL</b>	
- Liasse 2065	2 et 3
- Liasses 2033-A à 2033-F	4 à 9
<b>COMPTES ANNUELS</b>	
- Analyse de votre entreprise	10
- Bilan actif-passif	11 et 12
- Compte de résultat	13 et 14
- Annexe	15 et 16
- Détail des comptes bilan actif passif	17 et 18
- Détail Compte de résultat	19 et 20
<b>DOSSIER DE GESTION</b>	
- Présentation graphique du bilan (secteur)	21
- Soldes intermédiaires de gestion	22
- Présentation graphique des SIG	23
- Tableau de financement	24 et 25
- Du résultat à la trésorerie	26

**CORGECO EXPERTISE ET CONSEILS**

995 Avenue de l'Europe

BP 98

71203 LE CREUSOT



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARL 2H&C			20 Rue Lavoisier		
SIRET	4	5	1	8	8
	8	8	1	2	0
	0	0	3	4	
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	64 969	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W				
---	--	--	--	--	--

<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)</b>					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			Nom		
			NIF		
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom		
			NIF		

<b>G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					
OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	
				CEGID	

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

<b>Nom et adresse d'un professionnel de l'expertise comptable:</b>			<b>Nom et adresse du conseil:</b>		
CORGECO EXPERTISE ET CONSEILS 995 Avenue de l'Europe BP 98 71203 LE CREUSOT					
Tél:			Tél:		
OGA/OMGA	<input checked="" type="checkbox"/>	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	<b>Identité du déclarant:</b>		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	03/03/2020	Lieu: CERGY PONTOISE
			Qualité et nom du signataire: LE GERANT		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature: CAMUS Jean Claude		

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Formulaire obligatoire  
(article 223 du Code général des impôts)

HL CNS RTQ KDR RNBIHSDR

Mi 1/54 ahr,RC  
1/1/

@MMDAD K@CDBK@SHNM MI 1/54

G QDC@SHNM CDR CQNCCTH SR CDR @SHNM DS C@SR RNBIHSDR+ @MHP TD CDR QUDMTR @RRHL HCDR CHRSCATDR

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même		payées par un établissement chargé du service des titres	a
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				b
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				c
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				d
				e
				f
				g
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				h
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				i
Montant des revenus répartis (5)				Sns k'' " g(

H QDL TMDQ@SHNM MDSSDR UDQRDR @W L DL AQDR CD BDCS@MDR RNBIHSDR

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
		Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.		
		5	6	7	8		
1 IUE 18 HERCEGOVINA							
PLANTA 1 PUERTA 2 08006 BARCELONA	42						
M CAMUS JEAN CLAUDE 15 RUE BEAUSEJOURS 71059 le breuil	18		2 772	2 327			

I CHJDQR

) MNL DS @QDRRD CT CQNCCHDS@QD CT ENMCR 'dmb' r cd f, q nbd itaql(

) @QDRRD CDR @SQDR DS@AKRRDL DMSR 'rhd b' cql drs hrt efr' ns+inht:q t m, s sct l „l d l nc-ld(

J B@CD MD BNMBDQM@MS P TD KDR DMSQDQRDR CK@DDR RNTR KD QDF HL D RHL CKHD C@L ONRISHNM

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SARL 2H&C Néant

Adresse de l'entreprise 20 Rue Lavoisier 95300 PONTOISE

Numéro SIRET \* 4 5 1 8 8 8 8 1 2 0 0 0 3 4

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 9		3 1 1 2 2 0 1 8	
		Brut		Amortissements - Provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>							
<b>@BSHE</b>							
Immobilités incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014	10 136	016	10 136		
	Immobilités corporelles *	028	12 914	030	10 732	2 182	1 769
	Immobilités financières * (1)	040	173	042		173	173
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>23 223</b>	<b>048</b>	<b>20 868</b>	<b>2 356</b>	<b>1 942</b>
<b>STOCKS</b>							
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
Marchandises *		060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	42 721	070		42 721	10 665
	Autres * (3)	072	6 363	074		6 363	6 354
Valeurs mobilières de placement		080		082			
Disponibilités		084	59 218	086		59 218	53 345
Charges constatées d'avance *		092		094			
<b>Total II</b>		<b>096</b>	<b>108 301</b>	<b>098</b>		<b>108 301</b>	<b>70 364</b>
<b>Total général (I+II)</b>		<b>110</b>	<b>131 524</b>	<b>112</b>	<b>20 868</b>	<b>110 657</b>	<b>72 306</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>							
<b>@RRHE</b>							
Capital social ou individuel *		120				1 500	1 500
Ecart de réévaluation		124					
Réserve légale		126				150	150
Réserves réglementées*		130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131					
Report à nouveau		134				9 348	9 005
Résultat de l'exercice		136				79 180	46 543
Provisions réglementées		140					
<b>Total I</b>		<b>142</b>				<b>90 178</b>	<b>57 198</b>
Provisions pour risques et charges		<b>Total II</b>					
<b>Total II</b>		<b>154</b>					
<b>DETTES (4)</b>							
Emprunts et dettes assimilées		156				810	1 873
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
Fournisseurs et comptes rattachés *		166				986	2 061
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)		169	980			18 683	11 173
Produits constatés d'avance		174					
<b>Total III</b>		<b>176</b>				<b>20 479</b>	<b>15 108</b>
<b>Total général (I + II + III)</b>		<b>180</b>				<b>110 657</b>	<b>72 306</b>
<b>RENVIS</b>							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 518
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2H&C

@, Q RTKS@S BNL OS@AKD

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 9 J Néant Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 8 J

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
	13 1 1 2 2 0 1 9 J		13 1 1 2 2 0 1 8 J	
Ventes de marchandises *	209		210	
Production vendue { biens et livraisons intracommunautaires } services *	215		214	
	217	109 489	218	118 002 79 799
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
Production immobilisée *			224	
Subventions d'exploitation reçues			226	
Autres produits			230	
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>			232	118 002 79 799
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
Variation de stock (marchandises) *			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	13 454 20 596
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	328	244	328 323
Rémunérations du personnel *			250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
Dotations aux amortissements *			254	1 105 1 075
Dotations aux provisions			256	
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	
	260			
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			264	14 887 21 994
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			270	103 115 57 805
Produits financiers (III)			280	
Produits exceptionnels (IV)			290	
Charges financières (V)			294	26 45
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	
	348			
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	23 909 11 217
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>			310	79 180 46 543
A, Q RTKS@S EHRB@K Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	79 180 314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
Provisions non déductibles *			322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	23 909
Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330	
écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)		249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
Entrep. nouvelles (44. sexies)	986		987	
Zone franche urbaine (44. octies et octies A)			127	
Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)			138	
Reprise d'entrep. en difficulté (44. septies)	981		989	
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)			991	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodecies)			992	
Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. septies)			990	
Divers dont ZFANG (44. quaterdecies)	345		344	
Investissements outre-mer			346	
Créance due au report en arrière du déficit			348	
Zone de développement prioritaire (44. septies)			993	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D			641	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D			641	
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	103 089 354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356	
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	103 089 372

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2H&amp;C

Néant  \*

H	HL L NAHKR@SHNMR	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	10 136	412		414		416	10 136	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	11 396	472	1 518	474		476	12 914	
Immobilisations financières		480	173	482		484		486	173	
TOTAL		490	21 705	492	1 518	494		496	23 223	
HH	@ NQSHRRDL DMSR	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	10 136	502		504		506	10 136	
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	9 627	562	1 105	564		566	10 732	
TOTAL		570	19 763	572	1 105	574		576	20 868	
HHH	OKTR,U@KTDR+L NHRM,U@KTDR	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19% ⑥	15% ou 12.8% ⑦	0% ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2H&C

Néant  \*

H QDKUJ CDR CONUHRHMR , @ NQSHRDL DMSR Cj QNF @SNKDR

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

HH Cj EHSR QDNQS@AKDR

HH Cj EHSR CONUDM@MSR CD K@CKHB@SHM CT 1/ 8B

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

HU CHUDQR

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 582
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2H&C		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
<b>TOTAL 1</b>		106	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
<b>TOTAL 2</b>		144	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
<b>TOTAL 3</b>		152	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 4 5 1 8 8 8 8 1 2 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2H&C

ADRESSE (voie) 20 Rue Lavoisier

CODE POSTAL 95300 VILLE PONTOISE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	42
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	18

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

H, CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES:

Forme juridique Dénomination IUE

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 70.00 Nb de parts ou actions 42

Adresse : N° 18 Voie HERCEGOVINA

Code postal 08006 Commune BARCELONA Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

HH, CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES:

Titre (2) M Nom patronymique CAMUS Prénom(s) JEAN CLAUDE

Nom marital % de détention 30.00 Nb de parts ou actions 18

Naissance : Date 090449 N° Département 75 Commune PARIS XIV Pays

Adresse : N° 15 Voie RUE BEAUSEJOURS

Code postal 71059 Commune le breuil Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SARL 2H&C

20 Rue Lavoisier

95300 PONTOISE

## COMPTES ANNUELS

**CORGECO EXPERTISE ET CONSEILS**

995 Avenue de l'Europe

BP 98

71203 LE CREUSOT

## ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
Immobilisations		2 356		1 942
Stocks et en cours				
Créances		49 084		17 019
Disponibilités		59 218		53 345
Comptes de régularisation				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>110 657</b>		<b>72 306</b>
Capitaux propres (Dont résultat)		90 178		57 198
Provisions risques et charges		79 180		46 543
Dettes financières		1 790		2 366
Dettes d'exploitation		18 689		12 743
Comptes de régularisation				
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>110 657</b>		<b>72 306</b>

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
Ventes de marchandises Production de l'exercice		118 002		79 799
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises				
Marge brute de production % CA Production exercice		118 002 100.00		79 799 100.00
Marge brute globale % CA		118 002 100.00		79 799 100.00
Valeur ajoutée % CA		104 548 88.60		59 203 74.19
Excédent brut d'exploitation % CA		104 220 88.32		58 880 73.79
Résultat courant % CA		103 089 87.36		57 760 72.38
Résultat net % CA		79 180 67.10		46 543 58.32

TABLEAU DE FINANCEMENT	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
Capacité d'autofinancement		80 285		47 618
Total des ressources		81 141		48 003
Dont emprunts souscrits		26		45
Total des emplois		49 150		30 185
Dont investissements		1 518		
Dont remboursements d'emprunts		1 089		1 089
Variation du fonds de roulement		31 991		17 818
Variation des actifs circulants		32 065		5 819
Variation des dettes d'exploitation		5 946		6 788
Besoins (-) ou dégagement (+) de l'exercice		26 119		12 607
Variation de la trésorerie		5 873		30 425

RATIOS	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
Rotation des stocks (en nombre de jours)				
Crédit moyen client (en nombre de jours)		130.33		48.11
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)		23.60		32.48
Solvabilité à court terme		5.29		4.66
Autonomie financière		4.40		3.79

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	10 136	10 136					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	12 914	10 732	2 182	1 769	413	23.37	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	173		173	173				
<b>Total II</b>	<b>23 223</b>	<b>20 868</b>	<b>2 356</b>	<b>1 942</b>	<b>413</b>	<b>21.28</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	42 721		42 721	10 665	32 056	300.57	
	Autres créances	6 363		6 363	6 354	9	0.14	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	59 218		59 218	53 345	5 873	11.01		
Charges constatées d'avance (3)								
<b>Total III</b>	<b>108 301</b>		<b>108 301</b>	<b>70 364</b>	<b>37 938</b>	<b>53.92</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>131 524</b>	<b>20 868</b>	<b>110 657</b>	<b>72 306</b>	<b>38 351</b>	<b>53.04</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	12	Exercice N-1 31/12/2018	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : )	1 500		1 500			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	150		150			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	9 348		9 005	343	3.81	
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	79 180		46 543	32 638	70.12	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	90 178		57 198	32 980	57.66		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	810		1 873	1 063	56.74	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	980		492	487	99.05	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	986		2 061	1 075	52.17	
	Dettes fiscales et sociales	17 585		10 681	6 904	64.64	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	118			118			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	20 479		15 108	5 371	35.55	
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		110 657		72 306	38 351	53.04	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

20 479

15 108

## COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	8 514	109 489	118 002	79 799	38 203	47.87
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	8 514	109 489	118 002	79 799	38 203	47.87
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			118 002	79 799	38 203	47.87
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			13 454	20 596	7 142	34.68
Impôts, taxes et versements assimilés			328	323	5	1.55
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 105	1 075	30	2.75
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			14 887	21 994	7 107	32.31
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			103 115	57 805	45 310	78.38
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12 31/12/2018	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	26	45	19	43.11
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	26	45	19	43.11
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	26	45	19	43.11
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	103 089	57 760	45 330	78.48
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>				
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	23 909	11 217	12 692	113.15
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	118 002	79 799	38 203	47.87
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	38 822	33 256	5 565	16.74
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	79 180	46 543	32 638	70.12

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
                  : Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

#### Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

#### Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	25.0000	60			60

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	486
Total	486

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 CONCESSION	10 136	10 136		
28050000 AMORT CONCESSION	10 136	10 136		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 182	1 769	413	23.37
21830000 MAT DE BUREAU	8 746	7 228	1 518	21.01
21830100 MAT BUREAU INFORMATIQUE	4 168	4 168		
28183000 AMORT MAT BUREAU	7 274	7 228	46	0.64
28183010 AMORT BUREAU INFORMATIQUE	3 458	2 399	1 059	44.15
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	173	173		
27500000 DEPOT DE GARANTIE	173	173		
<b>Total II</b>	<b>2 356</b>	<b>1 942</b>	<b>413</b>	<b>21.28</b>
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	42 721	10 665	32 056	300.57
41100000 CLIENTS	567	7 555	6 988	92.49
41810000 FACTURE A ETABLIR	42 154	3 110	39 044	NS
AUTRES CREANCES	6 363	6 354	9	0.14
44566000 TVA DEDUCTIBLE		22	22	100.00
44566500 TVA DED S/AIC	2 718	2 718		
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	3 353	3 186	167	5.24
44580100 TVA A REGULARISER	108	27	82	304.03
44586000 TVA S/FNP	81	298	217	72.85
46701000 DEBITEURS DIVERS	102	102		
DISPONIBILITES	59 218	53 345	5 873	11.01
51200000 BANQUE	59 218	53 345	5 873	11.01
<b>Total III</b>	<b>108 301</b>	<b>70 364</b>	<b>37 938</b>	<b>53.92</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>110 657</b>	<b>72 306</b>	<b>38 351</b>	<b>53.04</b>

**DETAIL BILAN PASSIF**

PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	1 500	1 500		
10100000 CAPITAL	1 500	1 500		
RESERVE LEGALE	150	150		
10610000 RESERVE LEGALE	150	150		
REPORT A NOUVEAU	9 348	9 005	343	3.81
11000000 RAN	9 348	9 005	343	3.81
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	79 180	46 543	32 638	70.12
<b>Total I</b>	<b>90 178</b>	<b>57 198</b>	<b>32 980</b>	<b>57.66</b>
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	810	1 873	1 063	56.74
16410000 PRET CIC	810	1 873	1 063	56.74
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	980	492	487	99.05
45510000 C/C JC CAMUS	980	492	487	99.05
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	986	2 061	1 075	52.17
40100000 FOURNISSEURS	500	271	229	84.32
40810000 FOURNISSEURS NP	486	1 790	1 304	72.85
DETTES FISCALES ET SOCIALES	17 585	10 681	6 904	64.64
44200000 ETATS IMPOTS	1 998	1 998		
44400000 IMPOT SOCIETE	12 869	5 965	6 904	115.74
44577500 TVA COLL S/AIC	2 718	2 718		
AUTRES DETTES	118		118	
41100000 CLIENTS	118		118	
<b>Total IV</b>	<b>20 479</b>	<b>15 108</b>	<b>5 371</b>	<b>35.55</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>110 657</b>	<b>72 306</b>	<b>38 351</b>	<b>53.04</b>

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	118 002	79 799	38 203	47.87
70892100 COM S/FACTURATION SS TVA	64 162	14 248	49 913	350.31
70892500 COM S/PAIEMENT SS TVA	45 327	64 328	19 001	29.54
70895100 FRAIS ENVOI CATALOGUE SS TVA	1 095	769	326	42.40
70895200 AUTRES PRESTATIONS SS TVA	7 355		7 355	
70895300 FRAIS DE MISSION TRAJET BARCEL	63	453	390	86.10
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>118 002</b>	<b>79 799</b>	<b>38 203</b>	<b>47.87</b>
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>118 002</b>	<b>79 799</b>	<b>38 203</b>	<b>47.87</b>
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	13 454	20 596	7 142	34.68
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	377	67	310	460.76
60642000 ACHATS BUREAUTIQUE	802	1 022	220	21.50
60682000 ACHAT ALIMENTAIRE	311	635	324	50.99
61600000 PRIMES ASSURANCE	139		139	
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	100		100	
62220000 COMMISSIONS HU		6 555	6 555	100.00
62260100 HONORAIRES CORGECO	1 620	1 592	28	1.76
62270000 FRAIS D'ACTE	3	98	95	97.00
62340200 FRAIS DE RECEPTION	337	458	121	26.39
62511400 VOYAGES ET DEPLACEMENT	1 905	2 143	237	11.08
62512000 FRAIS KM JC CAMUS	2 773	2 824	51	1.81
62513000 PEAGES	91	115	24	20.61
62515100 HOTEL		149	149	100.00
62561000 VOYAGES ET DEPLACEMENT		613	613	100.00
62562000 TRANSPORT EN COMMUN	207	308	101	32.75
62611000 AFFRANCHISSEMENTS	1 591	1 063	528	49.72
62620000 NICKOLSEN	906	708	198	27.97
62651000 WANADOO	382	360	22	6.11
62652000 ORANGE JC CAMUS	871	851	20	2.40
62652100 ORANGE ESPAGNE	103	106	2	2.11
62700000 FRAIS BANCAIRE	934	930	5	0.50
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	328	323	5	1.55
63511000 CFE	328	323	5	1.55
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 105	1 075	30	2.75
68115000 DOTATIONS AMORTISSEMENTS	1 105	1 075	30	2.75
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>14 887</b>	<b>21 994</b>	<b>7 107</b>	<b>32.31</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>103 115</b>	<b>57 805</b>	<b>45 310</b>	<b>78.38</b>
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	26	45	19	43.11
66116000 INTERETS EMPRUNTS	26	45	19	43.11
<b>Total des Charges financières</b>	<b>26</b>	<b>45</b>	<b>19</b>	<b>43.11</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>26</b>	<b>45</b>	<b>19</b>	<b>43.11</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>103 089</b>	<b>57 760</b>	<b>45 330</b>	<b>78.48</b>

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
IMPOTS SUR LES BENEFICES						
69510000 IMPOT SOCIETE	23 909		11 217		12 692	113.15
	23 909		11 217		12 692	113.15
Total des produits	118 002		79 799		38 203	47.87
Total des charges	38 822		33 256		5 565	16.74
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	79 180		46 543		32 638	70.12

SARL 2H&C

20 Rue Lavoisier

95300 PONTOISE

## DOSSIER DE GESTION

**CORGECO EXPERTISE ET CONSEILS**

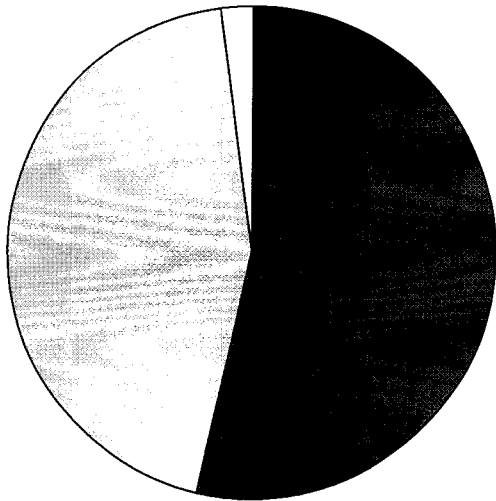
995 Avenue de l'Europe

BP 98

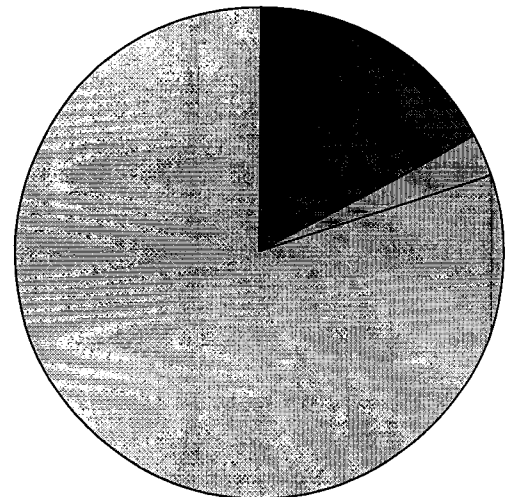
71203 LE CREUSOT

## PRESENTATION GRAPHIQUE DU BILAN

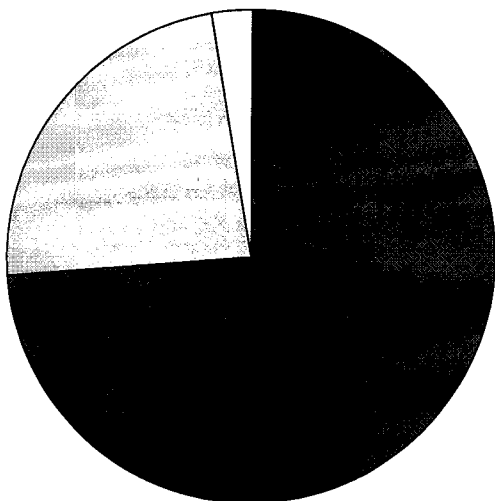
ACTIF au 31/12/2019



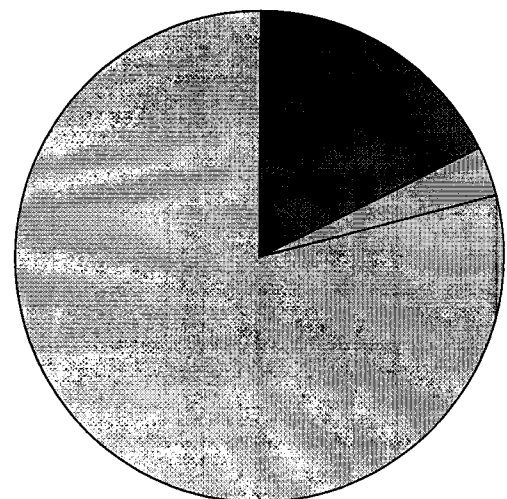
PASSIF au 31/12/2019



ACTIF au 31/12/2018



PASSIF au 31/12/2018



### MASSE DU BILAN EN POURCENTAGE

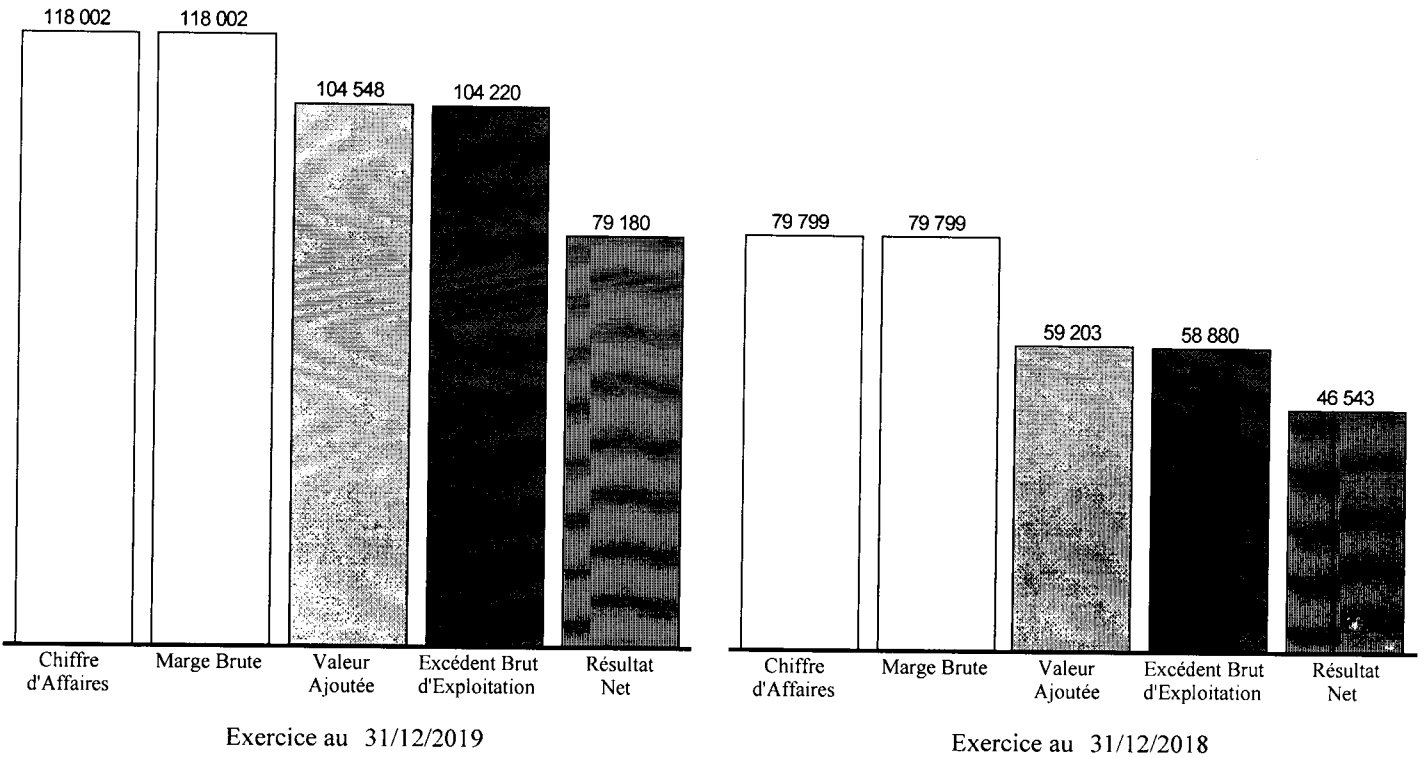
ACTIF	31/12/2019	31/12/2018	PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Actif immobilisé	2.13	2.69	Capitaux propres	81.49	79.11
Stock et en cours			Provisions risques et charges		
Créances	44.36	23.54	Dettes financières	1.62	3.27 <sup>*</sup>
Disponibilités	53.51	73.78	Dettes d'exploitation	16.89	17.62
Comptes de régularisation			Comptes de régularisation		

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

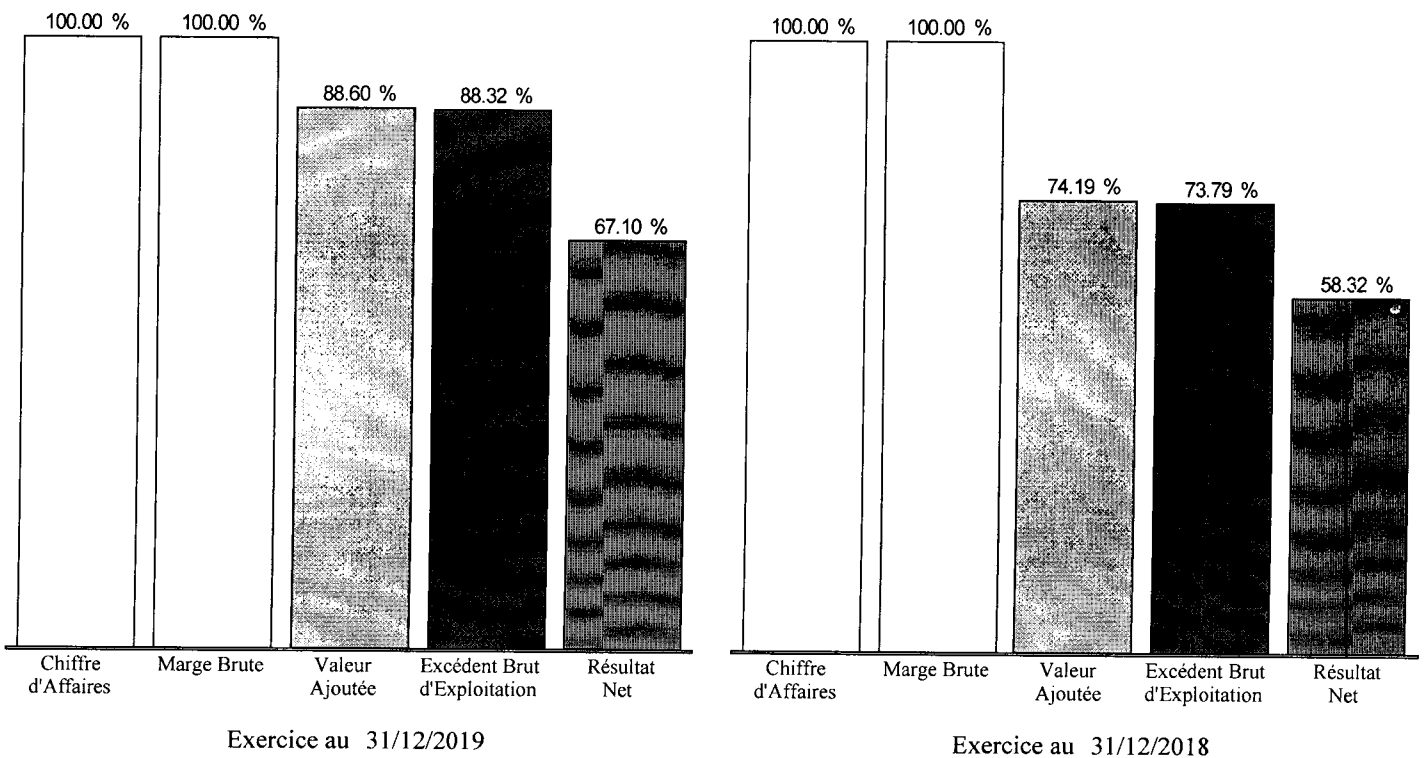
	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	118 002	100.00	79 799	100.00	38 203	47.87
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	118 002	100.00	79 799	100.00	38 203	47.87
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	118 002	100.00	79 799	100.00	38 203	47.87
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	118 002	100.00	79 799	100.00	38 203	47.87
<b>Marge brute globale</b>	118 002	100.00	79 799	100.00	38 203	47.87
- Autres achats + charges externes	13 454	11.40	20 596	25.81	7 142	34.68
<b>Valeur ajoutée</b>	104 548	88.60	59 203	74.19	45 345	76.59
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	328	0.28	323	0.40	5	1.55
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	104 220	88.32	58 880	73.79	45 340	77.00
+ Autres produits de gestion courante						
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	1 105	0.94	1 075	1.35	30	2.75
- Dotations aux provisions						
<b>Résultat d'exploitation</b>	103 115	87.38	57 805	72.44	45 310	78.38
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	26	0.02	45	0.06	19	43.11
<b>Résultat courant</b>	103 089	87.36	57 760	72.38	45 330	78.48
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
<b>Résultat exceptionnel</b>						
- Impôt sur les bénéfices	23 909	20.26	11 217	14.06	12 692	113.15
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	79 180	67.10	46 543	58.32	32 638	70.12

PRESENTATION GRAPHIQUE DES S.I.G.

PRESENTATION EN Euros



PRESENTATION EN POURCENTAGE



**TABLEAU DE FINANCEMENT  
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
<b>RESSOURCES DURABLES</b>		
Résultat net comptable	79 180	46 543
Dotations aux amortissements et provisions	1 105	1 075
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif		
Subventions d'investissements virées au résultat		
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	80 285	47 618
Prélèvements		
<b>AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE</b>	80 285	47 618
Cessions d'immobilisations		
Augmentation des capitaux propres	343	340
Augmentation des comptes courants d'associés	487	
Augmentation des dettes financières	26	45
Subventions reçues		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	81 141	48 003
<b>EMPLOIS FIXES</b>		
Acquisitions d'immobilisations	1 518	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres	343	28 840
Dividendes	46 200	
Remboursements des comptes courants d'associés		25
Remboursements des dettes financières	1 089	1 089
<b>TOTAL DESEMPLOIS</b>	49 150	30 185
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b> Ressource nette (+) ou emploi net (-)	31 991	17 818

**TABLEAU DE FINANCEMENT  
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Variations N - (N-1)		Variations (N-1) - (N-2)	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
<b>VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS</b>				
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés	32 056		832	
Autres créances	9		4 987	
Comptes de régularisation				
<b>VARIATION</b>	<b>32 065</b>		<b>5 819</b>	
<b>VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 075		940	
Autres dettes	7 022		5 847	
Comptes de régularisation				
<b>VARIATION</b>	<b>5 946</b>		<b>6 788</b>	
<b>BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice</b>	<b>26 119</b>		<b>12 607</b>	
<b>VARIATION TRESORERIE</b>				
Disponibilités	5 873		30 425	
Concours bancaires courants				
<b>VARIATION</b>	<b>5 873</b>		<b>30 425</b>	
<b>UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>				
<b>Emploi net (-) ou Ressource nette (+)</b>	<b>31 991</b>		<b>17 818</b>	

## DU RESULTAT A LA TRESORERIE

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	79 180	46 543
<b>± Non flux d'exploitation</b>		
Dotations aux amortissements et provisions	1 105	1 075
Reprises sur amortissements et provisions	1 105	1 075
Plus ou moins-values sur cession d'actif		
Subventions d'investissements virées au résultat		
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	80 285	47 618
<b>- Prélèvements</b>		
<b>= Autofinancement disponible</b>	80 285	47 618
<b>+ Variation du B.F.R.</b>	26 119	12 607
<b>= Trésorerie d'exploitation</b>	54 167	60 225
<b>+ Ressources</b>		
Cessions d'immobilisations	343	340
Augmentation des capitaux propres	487	45
Augmentations des comptes courants d'associés	26	856
Augmentations des dettes financières		
Subventions reçues		
<b>- Emplois</b>		
Acquisitions d'immobilisations	1 518	28 840
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres	343	49 150
Dividendes	46 200	30 185
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières	1 089	256
<b>= Variation de trésorerie</b>	5 873	30 425
<b>+ Trésorerie initiale</b>	53 345	22 920
<b>TRESORERIE FINALE</b>	59 218	53 345

# ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL 2H&C  
20 Rue Lavoisier  
95300 PONTOISE

pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019,

et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 26 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	110 657 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	118 002 Euros
- Résultat net comptable,	79 180 Euros

Fait à LE CREUSOT  
Le 03/03/2020

PHILIPPE BONNIN  
EXPERT COMPTABLE ASSOCIE

2H&C

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 500 euros  
Siège social : 20, Rue Lavoisier  
95300 PONTOISE  
451 888 812 RCS PLAISIR

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU MARDI 14 AVRIL 2020.

L'an 2020,

Le Mardi 14 Avril,

A 10 heures,

Les associés de 2H&C, société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros, divisé en 60 parts de 25 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, en visioconférence, les conditions sanitaires mondiales ne permettant pas de se réunir physiquement.

Sont présents :

Monsieur Jean-Claude CAMUS, propriétaire de 18 parts sociales,  
Madame Mercedes IBANEZ, gérante de la société SL IUE propriétaire de 42 parts sociales,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Claude CAMUS, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

## PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 79 180 euros de l'exercice intégralement aux dividendes et d'affecté en sus 4 820 euros de la réserve de 9 348 euros aux dividendes..

A titre de dividendes aux associés 84 000 euros  
Soit 1 400 euros par part.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 79 180 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Les versements précédents ont été de :

46 200 euros, soit 770,00 euros par part, pour l'année 2018  
28 500 euros, soit 475,00 euros par part, pour l'année 2017  
48 000 euros, soit 800,00 euros par part, pour l'année 2016  
54 000 euros, soit 900,00 euros par part, pour l'année 2015  
64 020 euros, soit 1 065,00 euros par part, pour l'année 2014  
84 000 euros, soit 1 400,00 euros par part, pour l'année 2013  
95 986 euros, soit 1 599,77 euros par part, pour l'année 2012  
55 402 euros, soit 923,67 euros par part, pour l'année 2011  
18 244 euros, soit 304,06 euros par part, pour l'année 2010

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### TROISIEME RESOLUTION

Compte tenu des tensions actuelles sur l'activité industrielle il est acté que lorsque la trésorerie de 2H&C le permettra, 2H&C pourra venir ponctuellement en aide aux actionnaires par des prêts sur appel de l'associé. Ces appels seront des prêts à court terme (3 mois maxi, temps de paiement acceptable des clients).

Ils seront rétribués à hauteur de 2% l'an, valorisé au jour.

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### CINQUIEME RESOLUTION

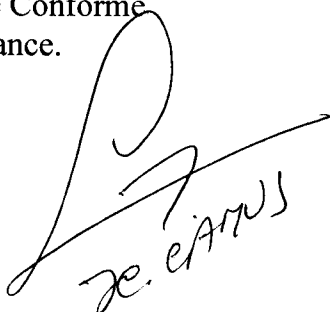
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Certifié Conforme  
La Gérance.



*X. CARRUS*

## 2H&C

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 500 euros  
Siège social : 20, Rue Lavoisier  
95300 PONTOISE  
451 888 812 RCS PLAISIR

### RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU MARDI 14 AVRIL 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

#### ACTIVITE DE LA SOCIETE

##### - Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

- Apport de commandes à la société ESCOFET et FREPAT,
- Support aux prospects en achat de mobilier urbains sur les choix de produits,
- Une délégation partielle de FREPAT sur le territoire de l'Île de France et du Nord continue à être donnée sous forme libre,
- La gestion d'ESCOFET continue à porter préjudice aux bons résultats de 2H&C, tant pas ses délais, le niveau de qualité des réponses, le filtrage des projets spécifiques.
- Le changement de personne en back-office d'ESCOFET s'est passé sans trop de problème grâce à la qualité de la personne recrutée.



- La situation chez FREPAT s'est aggravée car maintenant ils court-circuitent 2H&C pour certaines affaires.  
Le reste des problèmes détectés l'an dernier reste d'actualité :
  - manque de compétence du back-office.
  - délais de paiement des factures de commission,
  - pas de reporting systématique de la part de FREPAT,
  - pas de progrès sur la maîtrise du français,
- Les résultats de 2H&C sont toutefois en forte hausse compte tenu du succès d'un projet parisien, Trilib, qui devrait assurer un revenu confortable sur 2 ans et d'affaires spéciales JC. DECAUX.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2020 sont les suivants :

- L'impact de la crise sanitaire mondiale est impossible à déterminer. Les considérations suivantes sont faites sans prendre en compte cette crise.  
Il n'est toutefois pas impossible que cette crise entraîne à minima la disparition de FREPAT.
- Les projets afférents au Grand Paris, portés par les JO 2024, devraient nous apporter des revenus importants Si ESCOFET décide d'en faire une priorité.
- La situation sur les projets urbains supportés par la France (Mairie, Communautés Urbaines, Régions, ...) n'évolue pas et des tensions restent sur ce domaine.
- Le remplacement de la gérance actuelle est à l'étude et une solution solide est identifiée.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

- Départ de Angela d'ESCOFET, qui a fait craindre pour la qualité de support,
- Attitude de FREPAT (ref paragraphe précédent)

- Activité en matière de recherche et de développement.

Aucune affaire de ce type cette année.

JC

## RESULTATS - AFFECTATION

### - Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 118 002 euros contre 79 799 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 47,87% .

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 13 454 euros contre 20 596 euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 34,68% .

Le montant des impôts et taxes s'élève à 328 Euros contre 323 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 1,55% .

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 1 105 euros contre 1 075 euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 2,75% .

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 103 115 euros contre 57 805 euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 78,38% .

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 103 089 euros contre 57 760 euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 78,48% .

Après prise en compte :

- des charges financières de 26 euros contre 45 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 23 909 euros contre 11 217 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par un bénéfice de 79 180 euros contre 46 543 euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 70,12%

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 79 180 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice 79 180 euros

A titre de dividendes aux associés 84 000 euros par affectation de 4 820 euros de la réserve de 9 348 euros

Soit 1 400 euros par part.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 79 180 euros.

Provision pour évolution de la société : 0 euros

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à Le Breuil  
Le 27 Mars 2020

LA GERANCE